La stèle d'Anfternel

Le 5 avril 1944, un bombardier américain appartenant à la 8th Air Force Américaine est abattu par les canons allemands. L'avion s'écrase tout près d'ici, sur la commune de Truttemer le Grand, avec à son bord 6 aviateurs américains. A 50 mètres de l'épave, après avoir été éjecté de l'avion en parachute, le sous lieutenant Davis est achevé à coups de revolver. Dans ce drame, deux survivants échappent à la mort et sont activement recherchés. Après de nombreuses péripéties et le concours de certains résistants, les deux aviateurs se retrouvent le 8 août 1944 avec les alliés et vers le 20 août 1944 rejoignent les Etats-Unis. Pour commémorer le cinquantenaire de cet épisode de la guerre, le 9 avril 1994, une stèle en mémoire des 6 aviateurs fut érigée, près du château d'Anfternel.

© Office de Tourisme du Pays de Vire

L'if millénaire de Ménil-Ciboult (61)

Arbre sacré pour les celtes, l'if est l'emblème de l'immortalité et le symbole du souvenir. Planté près de l'église et de ses tombes, l'if de Ménil-Ciboult présente une hauteur de près de 20 mètres. Son énorme tronc cannelé mesure plus de 10 mètres de circonférence, ce qui en fait l'un des plus gros du monde. Entièrement creux, il est fendu de plusieurs grandes ouvertures verticales permettant d'entrer et d'apercevoir le ciel à travers les branches. Âgé d'environ 1500 ans, cet arbre est considéré comme l'un des plus vieux ifs de Normandie. Non loin d'ici, l'if funéraire d'Estry (14), qui peut contenir 30 personnes, est quant à lui considéré avec ses 1600 ans comme le plus vieil arbre de France.

© Office de Tourisme du Pays de Vire

Le château de Chaulieu (propriété privée)

Situé dans la Manche et daté du XVIe siècle, le château de Chaulieu fut un haut lieu de la chouannerie du Bocage Normand. Pure merveille de l'époque Henri II, le château a la forme d'un rectangle comportant un étage fl anqué de deux échauguettes défensives à culot. Le toit, très haut et très pointu, porte la marque du style Renaissance. L'étage présente trois fenêtres à meneaux à l'aplomb des trois belles lucarnes de toit. Les anciennes douves sont restaurées. A l'intérieur, on y découvre deux cheminées en granit, de magnifiques pièces de mobilier, ainsi qu'un système défensif qui protégeait les diverses salles par des meurtrières prenant en enfi lade portes, escaliers et couloirs.

© Office de Tourisme du Pays de Vire

La chapelle de Mortière

Situé sur la commune de Truttemer le Petit, aux confins de la jonction des trois départements de la Région Basse-Normandie, à quelques centaines de mètres de la source de la Vire, se dresse l'un des plus hauts calvaires du Bocage Normand, avec son fût en granit de 8 mètres de haut.

© Office de Tourisme du Pays de Vire

Le dolmen du Mont-Savarin (propriété privée)

Le dolmen en granit de Vire a la particularité de ne reposer en fait que sur trois de ses quatre supports. La pierre est donc libre de tout mouvement. Une cinquième pierre, située en avant, indique qu'un vestibule se trouvait certainement de ce côté. La table mesurait primitivement 3,30 mètres, mais a été mutilée au cours des siècles. Situé au fond du jardin sur une propriété privée, le dolmen reste uniquement accessible par un chemin balisé.

© Office de Tourisme du Pays de Vire

Les cascades du Pont ès Retours

A cet endroit, la Vire coule dans un milieu tourmenté et caractérisé par un chaos granitique. Au niveau de ces ruptures de pente, l'eau fraîche et bien oxygénée, et l'existence de fonds pierreux et caillouteux, sont propices au développement de l'écrevisse à pieds blancs, de la truite fario ou encore du chabot. Espace Naturel Protégé de Basse-Normandie, les cascades sont à la fois un ancien site de moulins et un lieu de détente dans un milieu préservé.

© Office de Tourisme du Pays de Vire

Ça vaut le détour

Les cascades du Pont ès Retours

© Office de Tourisme du Pays de Vire

© Office de Tourisme du Pays de Vire

Espace VTT-FFC
« les Chemins du Pays de Vire | Collines de Normandie »

Les cascades du Pont ès Retours

Pratiques autorisées :

© Office de Tourisme du Pays de Vire

circuit **25**

43 km
3h

Parcours très difficile
820 m de dénivelé

© Office de Tourisme du Pays de Vire

© Office de Tourisme du Pays de Vire

Départ de **Roullours**

Balisage	
difficulté	25 Très difficile
bonne direction	
fausse route	
prudence ralentir	
double sens	

Calvados
Un amour de Normandie

Informations complémentaires
flashcode
web

Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VIRE
Square de la Résistance, Vire
14500 VIRE NORMANDIE
Tél. +33 (0)2 31 66 28 50
contact@paysdevire-tourisme.fr
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr

Numéros utiles

Météo 32 50

En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable
15 | samu
18 | pompiers

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Calvados Attractivité
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
tourisme@calvados.fr
www.calvados-tourisme.com

Une mission du Département du Calvados

Informations pratiques

Locations de vélos
Base de loisirs de la Dathée
La Cour, Saint-Manvieu-Bocage
14380 NOUES DE SIENNE
Tél. +33(0)7 68 30 64 89
Mail : basedeloisirs@mjc-vire.org
Location VTT adultes et vélos enfants : 6 € de l'heure, 12 € la demi-journée et 20 € la journée (tarif 2020). Autres activités variées sur le site. Ouvert du 30/03 au 01/11 : 9h-17h en semaine et 14h-18h le weekend.

Adresse utile
Office de Tourisme du Pays de Vire
Square de la Résistance, Vire
14500 VIRE NORMANDIE - Tél. +33(0)2 31 66 28 50
Mail : contact@paysdevire-tourisme.fr
Site : www.paysdevire-normandie-tourisme.fr

Votre satisfaction
Votre avis nous intéresse…
Pour un problème d'entretien de chemin, une absence de balisage ou pour donner un commentaire sur le(s) circuit(s) en général, rendez-vous sur le portail Suricate : **sentinelles.sportsdenature.fr**

© Office de Tourisme du Pays de Vire

circuit

25 Les cascades du Pont ès Retours

© Office de Tourisme du Pays de Vire

© Office de Tourisme du Pays de Vire

Pas à pas

D Du parking du moulin de Roullours, prendre la route, puis à l'intersection, suivre la route qui se trouve face à vous en direction de *la Cuculière*, puis poursuivre à gauche au lieu-dit *les Essarts*.

1 Traverser la Route Départementale 512 et contourner la mairie, puis le cimetière par la gauche. Au rond-point prendre la route en face, passer la résidence et continuer jusqu'au calvaire. Diriger vous en face dans un chemin en sous-bois. Déboucher sur la RD 512, avec prudence, tourner à gauche et aussitôt à droite dans un chemin. Laisser un chemin sur la droite et continuer vers *la Ritière*. A ce lieu-dit, prendre à droite, puis aussitôt à gauche et à droite pour rejoindre un chemin. Au bout de celui-ci, tourner à gauche et poursuivre en face sur un chemin.

2 Au croisement de chemins, prendre à droite une montée difficile, puis à gauche pour descendre un chemin devenant goudronné. Tourner à gauche, passer la voie SNCF et prendre le chemin à droite. Tourner à droite, puis bifurquer dans un chemin à gauche. Traverser la Route Départementale 512 et prendre le chemin à droite.

3 Au croisement de chemins, prendre celui de droite, retraverser la RD 512 et emprunter plus loin le chemin en face. Continuer toujours ce chemin vers *la Busnellière* et passer au-dessus de la ligne SNCF, en tournant à gauche. Au carrefour suivant, prendre à droite et poursuivre cette route. Continuer en face sur un chemin et après une montée difficile, au croisement d'une route, prendre un chemin en face.

4 Après avoir admiré le panorama, tourner à gauche, puis au calvaire à droite, et emprunter un chemin sur la gauche. Laisser un chemin à droite et tourner à droite sur la Route Départementale 86. Avant le carrefour *Coquard*, bifurquer dans un chemin à gauche. Au croisement suivant, descendre le chemin à droite et obliquer à gauche sur la petite route. Poursuivre sur cette petite route en laissant deux voies sur la gauche.

© Office de Tourisme du Pays de Vire

5 Au carrefour, tourner à droite et poursuivre cette route en laissant également deux routes à gauche. Traverser la Route Départementale 524 et prendre le chemin en face. Continuer toujours sur ce chemin en laissant deux chemins sur la gauche et à un croisement de chemins, poursuivre tout droit. A la croisée de chemins, tourner à gauche, puis de nouveau à gauche sur une route et aussitôt à droite.

6 Prendre la route à droite vers *les Landes* et le chemin à droite qui rejoint le bourg de Truttemer le Petit. A l'église, tourner à gauche, traverser une route et poursuivre le chemin en face vers *la Moignerie*. A la Route Départementale 86, tourner à droite et emprunter le premier chemin à gauche. A la sortie du chemin, prendre à gauche et aussitôt à droite sur une petite route.

7 Après avoir laissé une impasse goudronnée sur la gauche, tourner à gauche et poursuivre par le chemin en face. Laisser deux chemins à droite, traverser une petite route et après une descente, tourner à gauche. Dans le bourg de la Lande-Vaumont, prendre à droite une petite route et laisser ensuite celle de droite. Dans un virage à gauche, pénétrer dans *le bois de l'Ermitage* par un chemin à droite. A la sortie du bois, emprunter le chemin à gauche. Le poursuivre en laissant un chemin à droite jusqu'à une route. Là, tourner à gauche et à *Cuvette*, prendre à droite et monter le chemin à gauche.

8 A l'aire de pique-nique, tourner à gauche, passer *l'Augrie* et descendre vers les cascades. Au parking, prendre la route en face, puis continuer sur le chemin en face. A l'entrée de *Beausoleil*, prendre à droite puis encore à droite et aussitôt emprunter le chemin à gauche. A l'intersection, tourner à droite, passer la Croix de *l'Auvère* et rejoindre le carrefour de *la Touyonne*.

9 Traverser la Route Départementale 524, passer les maisons et tourner dans un chemin à gauche en direction du *Bois du Parc*. Continuer toujours sur ce chemin boisé en admirant les arbres centenaires et en apercevant sur la gauche un ancien pavillon de chasse. Lorsque vous arrivez sur la voie goudronnée, tourner à gauche vers *L'Oisonnière* et prendre ensuite le deuxième chemin sur la droite situé juste avant la zone bâtie. Poursuivre ce chemin jusqu'au point de départ.

© Office de Tourisme du Pays de Vire

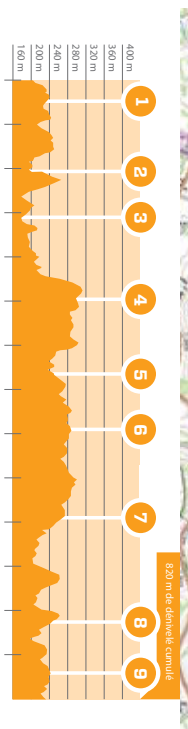

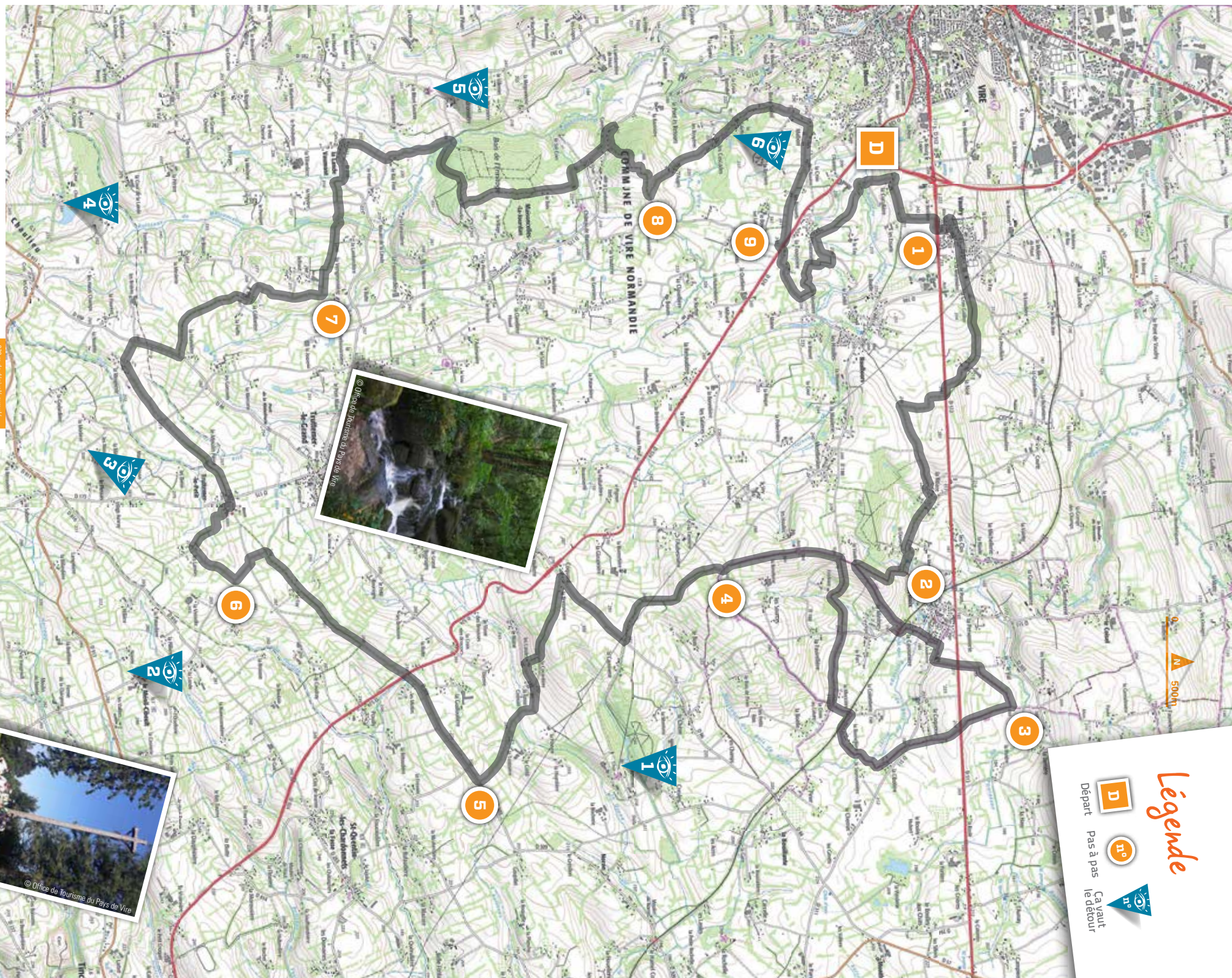

Extraits SCAN 25® - ©IGN-2012 - Licence n° 10211/IGN-CRBN-CG14-CG50-CG61